

AVIS DE PROMULGATION
RGCA12-10-0002

Avis public est, par la présente, donné que le Règlement sur la taxe relative aux services, exercice financier 2012 (RGCA12-10-0002) a été adopté par le conseil d'arrondissement de Montréal-Nord, à la séance du 11 octobre 2011.

Ce règlement entre en vigueur le 1^{er} janvier 2012.

Ce règlement est déposé au bureau de la secrétaire d'arrondissement où il peut être vu.

FAIT À MONTRÉAL,
Arrondissement de Montréal-Nord, ce 18 octobre 2011.

Marie Marthe Papineau, avocate
Secrétaire d'arrondissement